

ELECTION PRESIDENTIELLE 2012

Choisir entre la peste ou le choléra

Le remède pire que le mal ?

Le ré-enchantement français tant promis tournera au cauchemar... !

La plus grande désillusion...!

A ceux qui ont la mémoire courte, ils ne doivent pas oublier la loi 89-900, loi bâtarde, scélérate de prohibition pondue par des socialistes.

Que dit cette loi ?

Art.1.- Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.

« Loi gauchiste induit une violation du principe de non discrimination, le principe d'égalité. Les sanctions sont disproportionnées. Comment reconnaître la personne en infraction. Il y a donc un flou dans la loi, un manque total de transparence au détriment de sa compréhension. »

La gauche a inventé le sérum de vérité, la machine à détecter les mensonges... !

Peut-être la circulation des biens et des personnes n'était pas en vigueur. (Commission Européenne)

Réponse du ministre de la Culture publiée au J.O le 27/10/2003.

« Néanmoins, comme l'indiquait la réponse publiée le 9 avril 1990, en application de la loi précitée, l'utilisation de détecteurs de métaux sans visée archéologique est libre »

Qu'il faut protéger les sites en cours de fouille, punir ces comportements scandaleux et impardonnables tout le monde est d'accord, mais ne tombons pas dans l'extrémisme, voir un pillard en chaque prospecteur c'est de la schizophrénie.

Réduire l'espace de liberté à plus de 20 000 utilisateurs de détecteurs de métaux, mépriser les articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les recommandations de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe, il faut être de gauche.

Pire, la création d'une association par trois individus, qui pour se valoriser ont entraîné dans leurs délires paranoïaques, démentiels et délateurs des archéologues et des fonctionnaires du ministère de la culture.

La grande perdante est l'archéologie, manques d'informations, les prospecteurs par crainte d'être trainés en justice resteraient dans la clandestinité.

Extraits de la réponse de la Commission Européenne.

« Il convient d'abord d'indiquer que dans le dispositif actuel, l'utilisation d'un détecteur de métaux à des fins de loisir et hormis toute recherche archéologique (p.ex. recherche de biens de famille, d'objets et bijoux récents perdus, de minéraux, de météorites) est libre et le régime d'autorisation administrative institué par la loi n'a pas une portée générale. Il incombe au prospecteur amateur de s'informer sur la liste des sites archéologiques sur lesquels il ne peut pas se rendre sans autorisation préalable. »

« Les découvertes fortuites, présentant des caractères historiques ou archéologiques doivent être légalement déclarées, mais le prospecteur doit prouver que l'objet a été trouvé par hasard et qu'il ne l'avait pas recherché sciemment. »

Le pire... !

Une belle embrouille... ! une belle turpitude de nos sénateurs... !

Voici un extrait

Article 311-4-2

Créé par [LOI n°2008-696 du 15 juillet 2008 - art. 34](#)

Le vol est puni de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 € d'amende lorsqu'il porte sur :

2° Une découverte archéologique faite au cours de fouilles ou fortuitement.

Déclarer une découverte ? c'est d'être trainé en justice... !

La France a perdu la notion du bon sens... !

Heureusement qu'il y a des centrales nucléaires pour éclairer l'esprit de nos élus. A moins qu'ils n'aient pété un fusible... ! Ou manque d'éclairage quand la gauche serait au pouvoir... fermeture des centrales nucléaires... !

La cerise sur le gâteau, la diffusion de l'émission Zone interdite diffusée sur M6, le mercredi 27 juillet dernier, un individu parano, pleutre, odieux qui a craché son venin à visage couvert et voix déformée, un type qui se prétend archéologue.

Souhaitons que la droite passe en 2012 et qu'elle mette de l'ordre dans ce truc, ce machin...

«Le Ministère de la Culture »

Coup de gueule

Inadmissible, honteux, minable... les qualificatifs me manquent pour exprimer mon mécontentement, celui de la rédaction et de nombreux prospecteurs après la diffusion de l'émission *Zone Interdite*, diffusée sur M6, le mercredi 27 juillet dernier. Au début, on aurait pu croire que nous allions échapper à l'éternelle polémique, mais non. Au milieu d'histoires super sympas, comme celle de notre ami Alain Cloarec, un professionnel de la recherche de trésors familiaux reconnu et respecté, ou encore comme celle, fort intéressante, de ce chasseur d'épaves en Indonésie, les journalistes n'ont pas résisté au démon de la controverse en nous plantant une espèce d'individu paranoïaque, odieux et pathétique. Un type, qui se prétend archéologue (on aimerait bien voir), mais dont nous ne saurons rien, puisque, armé d'un immense courage, il a voulu cracher son venin à visage couvert et voix déformée. Cet individu, de toute évidence atteint d'une pathologie paranoïaque sérieuse, voyait

des pillards partout. Il tenait des propos diffamants et à la limite de la discrimination, en apercevant notamment deux hommes sur la route qui avaient si je me souviens bien de ses paroles : «une sale gueule et devaient donc être des pillards». On en hurlerait de rire, si, hélas, les colonnes des journaux ne se faisaient régulièrement l'écho des actes délictueux de ce genre d'individu, qui un jours «pètent les plombs» et retournent leur paranoïa contre une victime innocente, généralement femme ou enfant. D'ailleurs, qu'emportait-il dans ce fameux sac à l'allure quelque peu paramilitaire, qu'il trimbalait toute la nuit dans sa petite voiture, à la recherche de quelques pillards à casser, qu'il ne rencontra d'ailleurs jamais.

Enfin, pour ma part, je trouve inquiétant que ce genre d'individu, déambule la nuit, tel un prédateur à la recherche d'une proie, prêt à frapper dans le dos une personne qu'il pensera être un prospecteur à la recherche de quelques piécettes. Un terrible constat d'échec pour

cette personne qui, apparemment ne possède pas grand chose d'autre dans sa vie qu'un peu de haine et, sans doutes, le rêve d'obtenir un peu de reconnaissance de la société. A mon avis, ce n'est pas gagné ! Je dois quand même reconnaître au journaliste qu'il a compris à qui il avait à faire et a mis une touche de moquerie dans ses commentaires.

Hervé MICHEL



Prenez garde, l'archéologue masqué veille.